

Miejsce  
na naklejkę  
z kodem szkoły

dysleksja

MFD-R2A1F-062

# EGZAMIN MATURALNY Z JĘZYKA FRANCUSKIEGO

DLA ABSOLWENTÓW KLAS  
DWUJĘZYCZNYCH

Arkusz II

Czas pracy 150 minut

## Instrukcja dla zdającego

1. Sprawdź, czy arkusz egzaminacyjny zawiera 10 stron (zadania 4,5). Ewentualny brak zgłoś przewodniczącemu zespołu nadzorującego egzamin.
2. Pisz czytelnie. Używaj długopisu/pióra tylko z czarnym tuszem/atramentem.
3. Nie używaj korektora, a błędne zapisy wyraźnie przekreśl.
4. Pamiętaj, że zapisy w brudnopisie nie podlegają ocenie.
5. Wypełnij tę część karty odpowiedzi, którą koduje zdający. Nie wpisuj żadnych znaków w części przeznaczonej dla egzaminatora.
6. Na karcie odpowiedzi wpisz swoją datę urodzenia i PESEL. Zamaluj ■ pola odpowiadające cyfrom numeru PESEL. Błędne zaznaczenie otocz kółkiem ⊙ i zaznacz właściwe.

*Życzymy powodzenia!*

ARKUSZ II

MAJ  
ROK 2006

Za rozwiązanie  
wszystkich zadań  
można otrzymać  
łącznie  
60 punktów

Wypełnia zdający przed  
rozpoczęciem pracy

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

PESEL ZDAJĄCEGO

--	--	--

KOD  
ZDAJĄCEGO

## COMPREHENSION ECRITE ET ANALYSE DU TEXTE

### Exercice 4. (30 points)

Lisez attentivement le texte ci-dessous et répondez aux questions qui le suivent.  
Attention: la correction de la langue sera prise en compte pour chacune des réponses.

- 1 Clonage humain ? Cet acte doit être puni sévèrement et rapidement.  
« Eh quoi ! Voulez-vous condamner ceux qui donnent la vie au même titre que les criminels qui la détruisent ? » Ainsi s'expriment les tenants du clonage humain reproductif, qu'ils soient membres d'une secte d'illuminés ou qu'ils s'agisse du gynécologue Severino Antinori, qui, lui aussi, annonce la naissance d'un clone pour bientôt.
- 5 Essayons de dépasser la réaction instinctive de rejet du clonage et l'image de science-fiction d'un Dr Mabuse quelconque qui aurait percé le secret de l'immortalité et assurerait ainsi sa pérennisation. Privilège bien sûr réservé aux riches, car cette technique serait par définition fort chère !
- 10 D'abord sur le plan fondamental et éthique, l'homme appartient au règne animal, à la classe des vertébrés, et cette catégorie se reproduit de manière sexuée. C'est-à-dire que, dans les doubles hélices qui constituent nos 46 chromosomes, la moitié proviennent de la mère, la moitié du père. Ce brassage chromosomique combiné avec les lois de la sélection naturelle et de l'adaptation aux conditions de milieu a permis de faire émerger l'homme et continue à le faire progresser. Par cette magie extraordinaire de la génétique sexuée, nous sommes tous semblables, mais chacun d'entre nous est unique (sauf les vrais jumeaux, qui sont rares). Nous sommes en fait tous des métis, car notre patrimoine génétique est un incroyable mélange de lignées d'origines multiples. La notion de race pure, de droit de sang, n'a donc aucun sens. Et le racisme est non seulement une horreur sur le plan de la morale, mais aussi une absurdité biologique. François Jacob a écrit de magnifiques pages sur le sujet.
- 15 Un monde de clones serait un monde où l'on interromprait cette mixité génétique. Comme se produiront fatalement des mutations génétiques, dont certaines négatives, elles se perpétueront sans la sélection qu'impose la reproduction sexuée.
- 20 Il y a plus fondamental encore. La reproduction sexuée repose sur le fait que nous avons deux parents, quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents, plusieurs frères et sœurs, cousins, cousines, tous différents. C'est le germe de la construction de l'organisation sociale. Une société de clones serait une société de lignées parallèles qui ne se rencontreraient pas, une suite d'uniformités juxtaposées, le contraire de la variété, de la diversité, de la vie.
- 25 Seconde série de raisons tout aussi importantes et plus immédiates : la fiabilité du clonage. Depuis l'annonce officielle de la naissance par clonage de la célèbre brebis Dolly en Ecosse, on a multiplié les expériences sur les animaux, et l'équipe de Jean-Paul Renard à l'INRA\*, en France, a été parmi les équipes les plus actives dans ce domaine. Or ces expériences nous ont appris que l'on est très loin de maîtriser le clonage, c'est-à-dire de comprendre comment le processus de reproduction fonctionne.
- 30 Quelques données suffisent à montrer l'abîme de notre ignorance. Il a fallu 277 tentatives pour que le clonage de la fameuse Dolly réussisse. Le clonage à partir de l'ADN d'adultes a été réalisé, en revanche, chez le chien ou le singe. Dans tous les cas, le clonage ne réussit que dans les proportions de 1 à 2 %. Observation plus importante encore : les clones ne sont pas normaux. La plupart souffrent d'une obésité chronique, ils ont souvent des difficultés respiratoires, leur système immunitaire apparaît plus faible et leur durée de vie est inférieure, tant leurs cellules semblent vieillir vite. Et aucun clone n'est vraiment semblable à son ancêtre...
- 45

A partir de là, le risque est grand de voir naître un enfant clone anormal, avec des déficiences importantes. Que devra-t-on faire ? Le sacrifier comme le produit d'une expérience ratée ? Nous sommes là chez les apprentis sorciers ! Et dans quel dessein ? Pour lutter contre la stérilité des couples, les méthodes actuelles sont bien au point et ne  
50 nécessitent en rien le recours au clonage. Certains évoquent le cas de couples perdant un enfant dont on ferait un clone pour le faire renaître. Cette vision est tout simplement effrayante. L'enfant n'est pas un objet de satisfaction, une propriété de ses parents, c'est un être humain unique et dont l'autonomie, qui s'affirme très vite, doit être respectée.

Que faut-il faire ? Légiférer d'urgence, et appliquer la loi. L'affirmation suivant  
55 laquelle on ne peut pas arrêter l'utilisation d'une technique nouvelle dès lors qu'elle existe est fautive. Nous empêchons chaque jour les développements criminels que certains pourraient faire de la science. La loi est là pour cela, et les scientifiques, avant les juges, feront respecter la loi. Encore faut-il que les gouvernements soient énergiques. Si le clonage annoncé a été réalisé par une Française à l'étranger et des Français en Europe, il  
60 faut demander leur extradition et les juger en France. Si les acteurs de ce crime sont français, une plainte doit être déposée par les ministres de la Justice et de la Santé, et les prévenus doivent être extradés au même titre que les pédophiles opérant en Thaïlande. Si le second apprenti sorcier est italien, l'Union européenne doit se porter immédiatement partie civile en Italie et demander au gouvernement italien d'arrêter le coupable. En  
65 attendant que la communauté internationale vote une loi universelle qui traitera ceux qui la violeraient comme des criminels contre l'humanité. Le temps n'est plus seulement aux protestations ou gesticulations publicitaires télévisées, mais à l'action.

Claude Allègre, *L'Express*, 16/01/2003

\* I. INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

4.1. Reformulez en une phrase la thèse principale de l'auteur. (3 points)

.....

.....

.....

.....

4.2. Relisez les lignes 7 et 8 citées ci-dessous:

“... Essayons de dépasser la réaction instinctive de rejet du clonage et l'image de science-fiction d'un Dr Mabuse quelconque qui aurait percé le secret de l'immortalité et assurera ainsi sa pérennisation ...” (5 points)

- a) Identifiez le mode des verbes soulignés.
- b) Donnez la valeur de ce mode.
- c) Justifiez son emploi dans la phrase.
- d) Quel est le registre utilisé?

.....

.....

.....

.....  
.....  
.....  
.....

**4.3.** En vous appuyant sur les lignes 11 à 31 donnez, sans citer le texte, quatre arguments scientifiques au moyen desquels l’auteur justifie son attitude envers le clonage. (5 points)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4.4.** Quelles observations peut-on tirer des expériences liées au clonage sur les animaux? Répondez en citant le texte. (4 points)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4.5.** En vous aidant du contexte, expliquez ce que veut dire l’auteur lorsqu’il écrit: “... Cette vision est tout simplement effrayante ...” (ligne 51-52) (3 points)

.....  
.....  
.....  
.....

**4.6.** À quel champ lexical appartient le verbe “légiférer”? Citez quatre expressions du dernier paragraphe appartenant à ce champ. (5 points)

.....  
.....  
.....

.....

.....

.....

.....

**4.7.** Dans le dernier paragraphe, quelles sont les deux propositions de Claude Allègre pour combattre le clonage? (3 points)

.....

.....

.....

.....

.....

**4.8.** En vous appuyant sur les réponses aux questions précédentes, proposez un titre au texte. (2 points)

.....

.....

.....

## COMPOSITION

### **Exercice 5. (30 points)**

**Dans un devoir argumenté et illustré d'exemples, étayez ou réfutez la thèse:**

*"Il est justifié de considérer le clonage comme un crime contre l'humanité."*

**(300 à 400 mots)**

## BROUILLON



## COMPOSITION

A series of horizontal dotted lines for writing, enclosed in a vertical border on the right side.



